Nous soussignez Commissaires Nommées par l'accademie Pour Examiner Une Observation de chirurgie, donnée par Monsieur Collin Chirurgien Major de l'hopital de Sholsbourg, qui fut Appellé Le Vingt Janvier dernier, pour Voir un Marchand de La dite Ville, a L'occasion d'un depot quil avoit au gros arteil du pied gauche, qui s'etoit percé par Le secours de quelques Onguents, et dont La Matiere avoit Rongée La premiere phalange, avec grandes douleurs fievre continue, degout general de toutes bonnes nouritures Et La Jambe attaquée de plusieurs taches Scorbutiques, ~~par fievre Continue et Un degout general de toutes Bonnes Nouritures~~; Ce qui Luy fit prescrire Un Regime de Vivre et Les Remedes necessaires pour changer cette mauvaise habitude du Corps et des humeurs, Il pensa L'arteil avec Le Seul Beaume du Commandeur, La phalange tomba au bout de trois semaines et L'ulcere parut guerie au bout de six; Mais a La fin du mois de may Le Malade Resentit aux deux maleoles du meme pied, Une douleur Pareille a celle quil avoit Ressenti au poulce et apres s'estre pancé Luy meme a sa fantaisie Jusqu'au Seize Juillet, Il renvoya chercher Le dit chirurgien qui Remarqua que l'humeur Caustique s'etoit fait Jour aux deux Maleoles et que La Matiere avoit Consumé, Muscles, Manbranes, arteres, Veines et avoit Laissé Le pied Noir comme de L'ancre

ARC 42 n° 55
ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

8

n° 47

Tous Les tandons Comme Un parchemin Racorny et que Le
Pied ne tenoit plus que par Ces tandons, Ce sont ses propres termes,
Le tout accompagnie de mouuements Conuulcifs auec degout, Douleur
Violante et Insomnie, Ce qui determina Le 18 Juillet, Le Sieur Collin, a Couper, Les
tandons qui tenoint encorre Le pied, Comme Il Le marque, aussi tost Les mouuements Conuulcifs
et La douleur cesserent Jusqu'au Jour de sa mort qui ariua Le 18.7bre.
Pour Ce qui Regarde La premiere Observation, Il nest pas Surprenant
qu'Une phalange Cariée sez folie, soit par nature, soit par art.
Et La Seconde qui a pour principe la meme Cause que la premiere
C'est a dire tous les accidens cy dessus Enoncez; Nous Estimons quil nest
pas [illegible] Rare, que la mort ariue a Un homme agée de quatre
Vingt dix huit ans a Loccasion d'un Sang d'epouillé d'esprit et d'une
gangrene Seiche [illegible] par Consequent ses deux observations ne
meritent pas d'estre mizes dans L'histoire de La Cademie . /. fait a paris
ce 10.9bre 1732

Feburier   Bolentuit langlois